

LE SITE IRONACADEMY.IO

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'apprendre à effectuer des opérations de trading. L'examen des mentions en bas de page permet de d'établir qu'il sert de "porte d'entrée" à un site installé dans les Seychelles qui annonce que le trading ne concerne pas les consommateurs de l'Union Européenne. Nous déconseillons tout contact avec cette "academy".

Le site internet

Il a été créé le 03/07/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/ironacademy.io>

Nos recherches

Nous publions les mentions en bas de la page accueil :

*"2022 IronAcademy.io. All Rights Reserved. Ironacademy.io est un **Introducing Broker pour t4trade.com**. T4Trade, dont le siège social est situé à F20, 1st Floor, Eden Plaza, Eden Island, Seychelles, est un nom commercial de Tradeco Limited. Tradeco limited est autorisé et réglementé par la Seychelles Financial Services Authority sous le numéro de licence SD029."*

NDLR : Le gras a été ajouté par nos soins.

Le site t4trade.com publie un avertissement lors de l'ouverture de la page accueil :

Thank you for visiting T4Trade

This website is not directed at EU residents and falls outside the European and MiFID II regulatory framework.

Please click below if you wish to continue to T4Trade anyway.

NDLR : Le gras a été ajouté par nos soins

Nous publions la traduction :

Merci d'avoir visité T4Trade

Ce site Web n'est pas destiné aux résidents de l'UE et ne relève pas du cadre réglementaire européen et MiFID II.

Veuillez cliquer ci-dessous si vous souhaitez quand même continuer sur T4Trade.

Cet avertissement apparaît lors de la première visite. Il n'apparaît plus ensuite. il est écrit en plus de 10 langues dont 6 européennes.

Il est à noter une curiosité technique. Il n'est pas possible d'ouvrir le site ironacademy.io. Ce nom ne donne aucun résultat avec les moteurs de recherches. Par contre, il est accessible avec ironacademy.io/trading.

Au vu de l'avertissement publié par le site principal, nous ne ferons pas de recherches approfondies.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 56 32 85 68

Le numéro 01 85 40 06 30

Le numéro 01 86 96 96 25

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Michael BESSON

Les règlements

Le site utilise :

Un compte chypriote ayant l'IBAN CY12 9030 0001 0000 0010 2356 2001

Un compte anglais ayant l'IBAN GB31 SPPV 2318 8485 4009 89

Un compte aux Iles Seychelles ayant l'IBAN SC40 BARC0 1030 0000 0010 7628 444

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://www.adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://www.adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://www.adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

